



Commune
De
GOUDOURVILLE



Union Cycliste Espalaisienne

ufolep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

CYCLOSPORT UFOLEP

DIMANCHE 14 MAI 2023

SOMMAIRE

<i>Le mot des Maires</i>	<i>Pages 3, 4, 5</i>
<i>Le mot du Président</i>	<i>Page 6</i>
<i>Le règlement du Championnat</i>	<i>Pages 7, 8, 9, 10</i>
<i>Le programme du Championnat</i>	<i>Pages 11, 12</i>
<i>Plan du circuit - dénivelé</i>	<i>Page 13</i>
<i>Récompenses</i>	<i>Page 14</i>
<i>Bulletin d'inscription</i>	<i>Page 15</i>
<i>Nos partenaires</i>	<i>Page 16</i>

**Le Maire de Goudourville
Gérard BARROS**



Église Saint-Julien-de-Brioude



Château de Goudourville

Goudourville, commune de 971 âmes vivant à l'ombre d'un château visible depuis la Garonne. Essentiellement agricole, bordée de grands espaces verdoyants, les habitations y sont dispersées en hameau et en réseau filaire.

Située dans l'ouest du département de Tarn-et-Garonne, en région Occitanie la commune est dans le Quercy Blanc, correspondant à la partie méridionale du Quercy, devant son nom à ses calcaires lacustres du Tertiaire.

Exposée à un climat océanique altéré, elle est drainée par le canal latéral à la Garonne, la Barguelonne, le canal de Golfèch, le ruisseau de la Saudèze, le ruisseau de Gasques, le ruisseau du Braguel et par divers autres petits cours d'eau. La commune possède un patrimoine naturel remarquable composé de deux zones naturelles d'intérêts faunistique et floristique.



La halle

**Le Maire de Saint Vincent Lespinasse
Serge BOYER**



Eglise saint Vincent

Origine du nom

L'église Saint Vincent de l'ancienne Paroisse, a donné son nom au village. Lespinasse est le nom d'une ancienne famille .

Juché au sommet d'une butte, le village de *Saint Vincent Lespinasse* surplombe les rivières de la Saudèze et de la Barguelonne. Cette position permet aux touristes de découvrir les paysages variant au cours des saisons. Le sentier pédestre du moulin est fréquenté et apprécié.

L'église *Saint Vincent* a été remaniée au cours des siècles. La nef au XIIème siècle, l'abside au commencement du XIIIème et les deux chapelles latérales au XVème. Elle est inscrite à l'inventaire du patrimoine des monuments de France.

La *Halle* date de 1992, faite à l'ancienne, située sur la place du village, elle est à découvrir pour son architecture bois.

La *Salle Polyvalente* créée en 2012 s'intègre parfaitement dans le village.

Les Lavoirs et fontaines font aussi partie du petit patrimoine, ceux situées autour du village ont été restaurés.

Saint Vincent Lespinasse est une halte sur les chemins clunisiens de Guyenne-Gascogne. **Le circuit vélo** « tour des deux rives » traverse le village.

Le saviez vous?

L'arrière grand -père paternel du célèbre acteur **Alain DELON**, Fabien DELON est né dans sa maison familiale à Saint Vincent Lespinasse, le 28 décembre 1829, il était ingénieur des ponts et chaussées et a été décoré de la légion d'honneur en 1892.



La Mairie

*Le Maire de Pommevic
Jean-Paul DELACHOUX*



Entrée de l'église

L'épreuve cycliste « Championnat Départemental Cyclospor UFOLEP » organisée par l'Union Cycliste Espalaisienne, a prévu dans son itinéraire de 8.6 km d'emprunter une partie des voies de circulation de notre Commune POMMEVIC.

En traversant le village, les concurrents auront à cœur d'exprimer leur talent et n'auront pas le temps d'admirer notre superbe église classée du XI siècle.

Je tiens à exprimer toute mon admiration à tous ces amateurs, du premier au dernier, face aux efforts et au courage que demande cette compétition, qui je l'espère sera suivi par un public chaleureux.

Je formule le vœu que la mobilisation de l'Union Cycliste Espalaisienne, soit récompensée avec la participation de nombreuses équipes et les encouragements nourris du public.

La Commune s'associe à la réussite de cette manifestation.



LE MOT DU PRÉSIDENT

« Le Championnat Départemental Cyclospor UFOLEP 2023 nous a été attribué et c'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons le dimanche 14 mai 2023 sur la commune de Goudourville. Par delà, je tiens à remercier chaleureusement Mr Gérard BARROS, Maire de Goudourville et son Conseil Municipal d'avoir accepté cette manifestation sur sa commune.

JF RAYNAUD

Pour ma deuxième année en tant que Président, ce sera mon 1^{er} Championnat Départemental. Soyez sûr, qu'entouré de tous les bénévoles du club, nous saurons être à la hauteur et faire de cette journée la fête du cyclisme en Tarn et Garonne.

Cette nouvelle édition 2023 ne dérogera pas à la tradition en terme de difficulté avec la côte de Goudourville (1,4kms à 5,2%), puis la traversée de la commune de Saint-Vincent Lespinasse, une grande descente (1,3kms à 5,3%), du plat le long de la voie ferrée sur la Commune de Pommevic pour finir sur 300m de faux-plat montant jusqu'à la ligne d'arrivée.

Je ne pourrais pas terminer sans remercier tous nos partenaires pour leur aide financière tout au long de la saison, les municipalités de Goudourville, Saint-Vincent Lespinasse et Pommevic pour leur logistique, sans oublier tous les bénévoles du club toujours prêts à œuvrer pour la bonne tenue de nos manifestations ».

On vous attend le dimanche 14 mai 2023 à Goudourville

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT

Cette manifestation est inscrite au calendrier UFOLEP 2023 et par conséquent régie par le règlement de la Commission Technique Départementale 82 (CTD 82) et/ou le règlement Cycloport national.

Les Commissaires de course, veilleront au bon respect des consignes qui seront données aux participants avant chaque départ. Un rappel sera fait sur la sécurité routière, notamment sur le respect du Code de la route. En effet, la Gendarmerie et la Police ont tout pouvoir d'arrêter la course si toutefois une infraction intervenait durant celle-ci.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Tout licencié UFOLEP 82 titulaire d'un carton de course pourra participer au Championnat Départemental et ainsi pouvoir prétendre à une qualification pour le Championnat Régional. Pour l'édition 2023, il sera exigé **2 courses** dans le 82 pour être récompensable au Départemental. Un classement au scratch devra tout de même être réalisé avec tous les participants (récompensables ou pas) afin que chacun puisse avoir connaissance de sa place.

CONSIGNES DE SECURITE

Le port du casque homologué à coque rigide sera **OBLIGATOIRE** pour la course ainsi que pour l'échauffement.

Dès le début de l'épreuve, il sera formellement interdit de s'échauffer sur le parcours. Les Commissaires en place veilleront au bon respect des consignes. Des signaleurs seront placés à différents points du circuit afin de favoriser la circulation dans le sens de la course. Les coureurs ne respectant pas ces consignes de sécurités énoncées par les Commissaires au départ pourront se voir mis hors course.

DOSSARDS

Ils devront être accrochés à l'aide de 4 épingles sur le côté droit du maillot, afin de faciliter la vision des commissaires. Tout coureur qui abandonne devra se signaler auprès des Commissaires au podium. De même, les coureurs qui seront doublés seront invités par les Commissaires à descendre de vélo afin de ne pas gêner au bon déroulement de la course.

RECLAMATION

Toute réclamation de course devra être reçue par le commissaire de l'épreuve dans le $\frac{1}{4}$ d'heure qui suit la fin de celle-ci. La réclamation devra être formulée par écrit (cf. Fiche 18 art 10 du règlement National) en l'adressant à la délégation dans les 48h qui suivent l'épreuve par lettre recommandée avec accusé de réception. Celle-ci devra s'accompagner d'un règlement de **85 €** libellé à l'ordre de l'UFOLEP 82.

La CTD 82 statuera sur les différentes réclamations.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le but de laisser l'endroit dans un état de propreté identique à celui avant le départ, une « **ZONE DECHETS** » pour les coureurs sera balisée, des poubelles seront à dispositions aux abords de la Salle des Fêtes. Les coureurs sont invités à ne pas jeter sur la voie publique ou dans les fossés leurs déchets durant les épreuves.

En prenant le départ de l'épreuve, tous les participants reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et s'engagent à en respecter les termes.

BRAQUETS CATÉGORIES JEUNES

D'après le règlement National Cycloport, les braquets seront limités pour les catégories Masculins et Féminins moins de 10 ans, 11/12 ans, 13/14 ans. Ces braquets seront contrôlés par les Commissaires de course avant le départ.

CATEGORIES	BRAQUET MAX	DISTANCE MAX
Moins de 10 ans	5,60 m	5 kms
11/12 ans	6,40 m	10 à 12 kms
13/14 ans	7,01 m	35 kms

Le blocage des dérailleurs est strictement interdit. Tout concurrent qui se présentera avec un dérailleur bloqué se verra INTERDIRE le départ

CATRGORIES - DISTANCES - NBRE TOURS

Catégories	Années	Distance Max	Nbre tours	Distance	Horaire départ
<i>Jeunes M/F 11/12 ans</i>	2011 et 2012	12 kms	1 Tour	8,6 kms	16h15
<i>Jeunes M/F 13/14 ans</i>	2009 et 2010	35 kms	4 Tours	34,4 kms	16h18
<i>Jeunes M/F - de 10 ans</i>	2013 et +	5 kms	1/2 Tour	4,3 kms	16h21
<i>Adultes F 17/29 ans</i>	1994 à 2006	70 kms	8 Tours	68,8 kms	11h15
<i>Adultes F 30/39 ans</i>	1984 à 1993	70 kms	8 Tours	68,8 kms	11h18
<i>Adultes F 40 ans et +</i>	1983 et avant	60 kms	7 Tours	60,2 kms	11h21
<i>Jeunes M/F 15/16 ans</i>	2007 et 2008	60 kms	7 Tours	60,2 kms	11h24
<i>Adultes M 40/49 ans</i>	1974 à 1983	80 à 90 kms	10 Tours	86 kms	13h30
<i>Adultes M 30/39 ans</i>	1984 à 1993	80 à 90 kms	10 Tours	86 kms	13h33
<i>Adultes M 20/29 ans</i>	1994 à 2003	80 à 90 kms	10 Tours	86 kms	13h36
<i>Adultes M 50/59 ans</i>	1964 à 1973	70 à 80 kms	9 Tours	77,4 kms	09h00
<i>Adultes M 17/19 ans</i>	2004 à 2006	70 à 80 kms	9 Tours	77,4 kms	09h03
<i>Adultes M 60 ans et +</i>	1963 et avant	60 à 70 kms	8 Tours	68,8 kms	09H06

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

DEPARTS DES CATEGORIES

Les départs de catégories seront répartis en 4 groupes avec des horaires décalés de 3mn. La chambre d'appel se situera devant la Mairie dans le rond-point 20m avant le podium. Lorsque l'appel des Groupes sera terminé, les Commissaires appelleront les catégories sur la ligne pour départ dès l'heure prévu imminent. En fonction du nombre de participants, le club organisateur se réserve le droit de faire partir différentes catégories ensembles. Les horaires ont été calculés pour que, normalement, 2 groupes ne se retrouvent pas ensembles sur le circuit.

- ✓ 1^{er} Groupe: 09h00 avec 3 catégories
- ✓ 2^è Groupe: 11h15 avec 4 catégories
- ✓ 3^è Groupe: 13h30 avec 3 catégories
- ✓ 4^è Groupe: 16h15 avec 3 catégories

APPELS DES CATEGORIES

L'appel des catégories par Groupe se fera 20 mn avant le départ en respectant les horaires suivants:

- ✓ 1^{er} Groupe: 08h40 précises
- ✓ 2^è Groupe: 10h55 précises
- ✓ 3^è Groupe: 13h10 précises
- ✓ 4^è Groupe: 15h55 précises

RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards se fera individuellement par chaque coureur inscrit en présentant sa licence et en émargeant le registre des engagés.

Aucun dirigeant de club ou autre personne ne pourra retirer un dossard.

Le retrait des dossards devra se faire respectant les horaires suivants:

- ✓ 1^{er} Groupe: 08h00 précises
- ✓ 2^è Groupe: 10h15 précises
- ✓ 3^è Groupe: 12h30 précises
- ✓ 4^è Groupe: 15h15 précises

HORAIRES DES RECOMPENSES

Les récompenses se feront à l'arrivée du 4^è Groupe afin de ne pas perturber les courses encore en lice.

**Aucun coureur ne devra se mélanger dans une autre catégorie sous peine de disqualification immédiate par les Commissaires
En cas de doute, la Direction se réserve le droit d'intégrer la course dans un véhicule afin de faire respecter cette règle**

PLAN DU CIRCUIT - DENIVELE

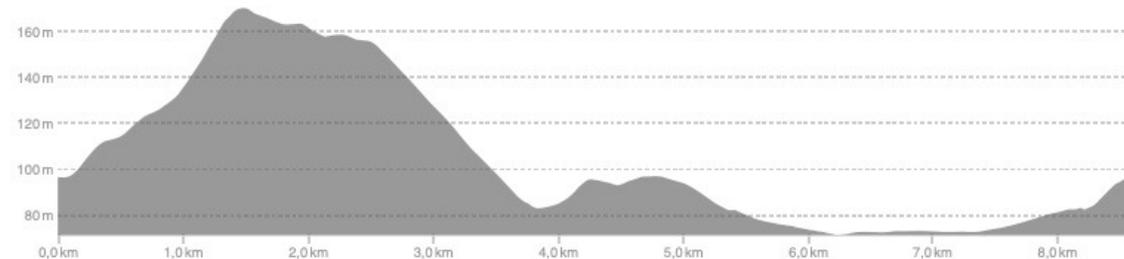
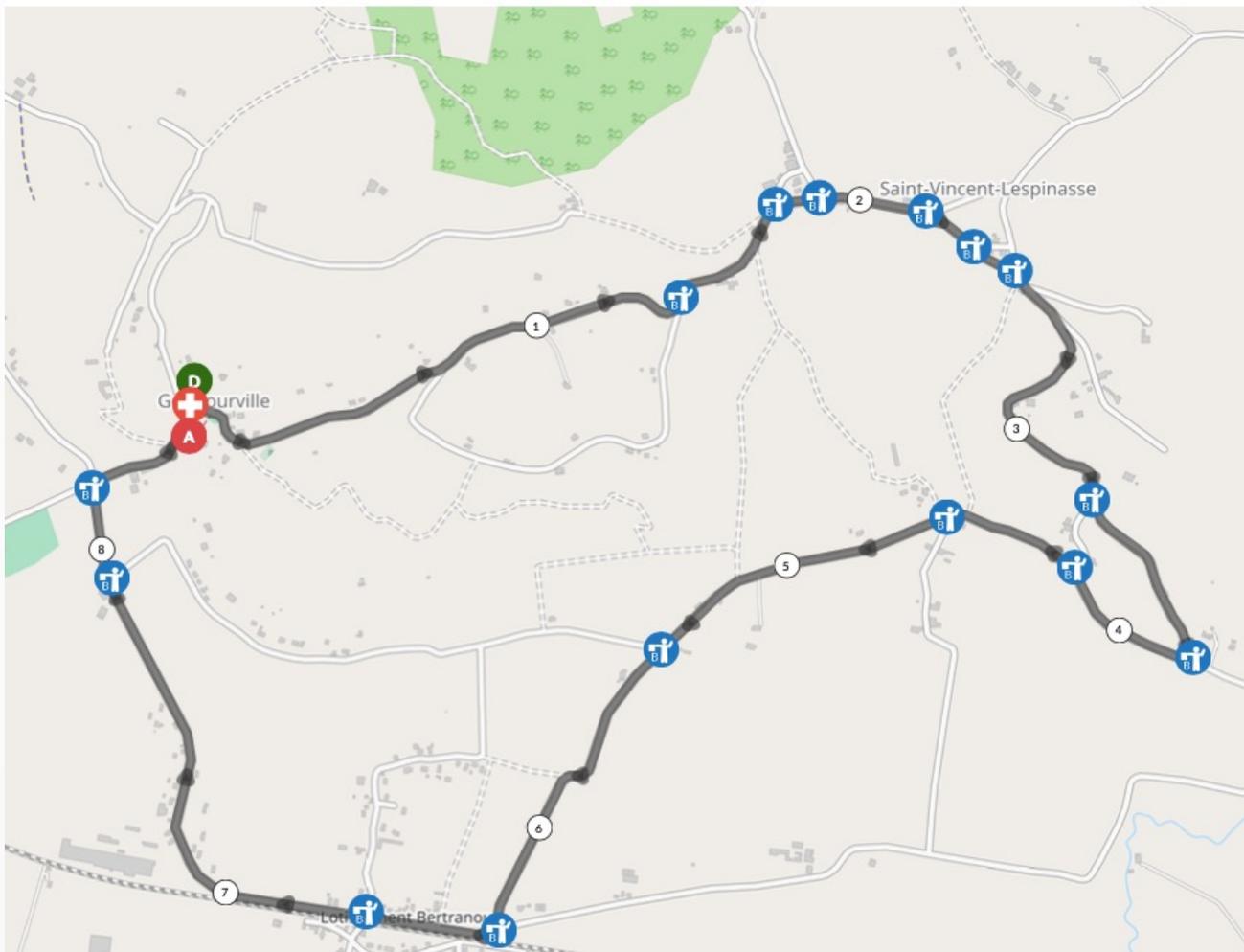
Distance
8.51 km

Dénivelé +
113 m

Dénivelé -
114 m

Altitude min.
70 m

Altitude max.
168 m



Segments

Nom	Distance	Dénivelé	Pente moy.
Goudourville > St Vincent %	1,41 km	73 m	5,2 %

RECOMPENSES

Les 3 premiers Masculins et Féminins seront récompensés

Jeunes - 10 ans M/F
(Maillot mixte)



1^{er}: 1 Maillot CD82 / 1 Bouquet / 1 Lot confitures
2^e: 1 Orchidée / 1 Lot confitures
3^e: 1 Jus de pomme

Jeunes 11/12 ans M/F
(Maillot mixte)



1^{er}: 1 Maillot CD82 / 1 Bouquet / 1 Lot confitures
2^e: 1 Orchidée / 1 Lot confitures
3^e: 1 Jus de pomme

Jeunes 13/14 ans M/F
(Maillot garçon/fille)



1^{er}: 1 Maillot CD82 / 1 Bouquet / 1 Lot confitures
2^e: 1 Orchidée / 1 Lot confitures
3^e: 1 Jus de pomme

Jeunes 15/16 ans M/F
(Maillot Garçon/Fille)



1^{er}: 1 Maillot CD82 / 1 Bouquet / 1 Lot confitures
2^e: 1 Orchidée / 1 Lot confitures
3^e: 1 Jus de pomme

Adultes M/F
(Maillot
Homme/Femme)



1^{er}: 1 Maillot CD82 / 1 Bouquet / 1 Lot confitures
2^e: 1 Orchidée / 1 Lot confitures
3^e: 1 Jus de pomme



Maillot CD82



Bouquet



Orchidée



Lot confitures



Jus de pomme



NOS PARTENAIRES

